

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/627
24 janvier 2006

(06-0337)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 24 janvier 2006, est distribuée à la demande de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord SPS.

I. INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SPS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

2. De concert avec le Département de l'agriculture des États-Unis et en collaboration avec six pays qui font office de "Comité directeur" (Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique et Mexique), l'IICA poursuit la mise en œuvre de l'Initiative en matière de mesures SPS pour les Amériques (l'Initiative).

3. L'Initiative, mise en œuvre depuis octobre 2002, a contribué à dix réunions consécutives du Comité SPS de l'OMC, visant à soutenir la participation des pays des Amériques et le renforcement de leurs capacités. Pour la dixième réunion, l'Initiative a permis la participation de 36 experts des administrations nationales venant de 26 pays des Amériques, de sorte que sur les 34 pays membres de l'IICA, 32 étaient représentés.

4. Par l'intermédiaire de son réseau de bureaux dans les pays membres, l'IICA a favorisé l'établissement d'enceintes nationales destinées à assurer le suivi des activités des organismes internationaux compétents en matière SPS. À cet égard, nous souhaitons signaler l'approbation récente, en novembre 2005, du Comité technique des mesures sanitaires et phytosanitaires du Paraguay.

5. Ce comité constitue un cadre institutionnel qui permet d'assurer en permanence le suivi des questions traitées au Comité SPS. Un document élaboré par l'IICA¹ en vue de fournir aux pays des orientations pour faciliter et instaurer un dialogue national sur ces questions, ainsi que les décrets de

¹ Lignes directrices préliminaires pour un appui institutionnel dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires.

plusieurs pays instituant des comités à cet effet, peuvent être consultés à l'adresse Web suivante: <http://infoagro.net/salud/SaniyFito.cfm>.

6. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños), gregg.young@usda.gov (Gregg Young), marianne.mcelroy@fas.usda.gov (Marianne McElroy), henry.schmick@usda.gov (Henry Schmick).

II. RENFORCEMENT DES SERVICES NATIONAUX EN MATIÈRE DE PROTECTION ZOOSANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE ET D'INNOCUITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES GRÂCE À L'ÉLABORATION D'UNE VISION ET D'UNE ACTION COMMUNES

7. Conjointement avec l'OIE, l'IICA a commencé à mettre en œuvre l'instrument "Performance, vision et stratégie" pour le secteur de la santé animale dans certains pays d'Amérique du Sud. Cet instrument a été élaboré par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'IICA.

8. Cet instrument assure la coordination entre les secteurs public et privé en vue de l'élaboration d'une vision commune de la bonne mise en œuvre de l'Accord SPS de l'OMC. Au cours des derniers mois, c'est au Pérou et au Paraguay que cet instrument a été mis en œuvre.

9. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: ana.cordero@iica.int (Ana Cordero).

III. SOUTIEN À LA FORMATION DANS LE DOMAINE SPS.

10. Atelier spécialisé sur les mesures SPS: Du 31 octobre au 11 novembre 2005, l'OMC, en collaboration avec l'IICA, a organisé le premier atelier spécialisé sur les mesures SPS. Cet atelier s'est déroulé en espagnol, avec la participation de 23 spécialistes, venant d'autant de pays.

11. L'atelier avait pour objet d'identifier des solutions concrètes aux problèmes que rencontrent les pays en développement pour mettre en œuvre l'Accord SPS de l'OMC. Afin d'encourager l'échange de données d'expérience, chacun des participants a exposé les enseignements qu'il a tirés dans ce domaine.

12. Les participants ont dû élaborer une approche pratique (projet à mettre en œuvre dans chaque pays), qui consistait à identifier une situation susceptible d'être améliorée dans les limites des capacités réelles des pays et à établir un programme de travail à cette fin.

13. Les sujets choisis par les participants pour cette approche pratique avaient principalement trait aux programmes de formation, au renforcement des mécanismes institutionnels pour assurer le suivi des questions traitées au Comité SPS de l'OMC, à l'établissement de voies de communication fluides et permanentes entre les "administrations nationales" et les missions à Genève et au renforcement des capacités en matière de transparence.

14. Des intervenants qualifiés venant de différentes organisations ont participé à l'atelier, ainsi que des représentants de pays en développement, qui ont contribué à présenter la mise en œuvre de l'Accord SPS sous des angles différents.

15. Atelier régional sur les mesures SPS: Du 30 novembre au 2 décembre, l'IICA a apporté son soutien à l'OMC pour l'organisation d'un atelier régional sur l'Accord SPS, qui s'est tenu à Managua (Nicaragua). Douze pays d'Amérique latine ont participé à cet atelier où l'accent a été mis sur l'application de l'Accord SPS dans le cadre des processus d'intégration régionale.

16. Outre l'IICA, l'OMC a bénéficié de la collaboration de la BID-Intal, des trois organisations sœurs (le CODEX, l'OIE et la CIPV), du Département de l'agriculture des États-Unis et des Communautés européennes. Plus de 50 participants venant de différents pays et de différents secteurs étaient présents.

17. Portail sanitaire et phytosanitaire: L'IICA a apporté son soutien à la FAO en participant à l'organisation des ateliers régionaux de formation à la gestion et à l'utilisation du Portail sanitaire et phytosanitaire, qui se sont tenus en Argentine et à la Trinité-et-Tobago, en octobre et novembre, respectivement. Les deux activités s'adressaient aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

18. Atelier de renforcement des points d'information et de notification: Dans le cadre d'une activité organisée par le Département de l'agriculture des États-Unis, l'IICA a apporté son soutien pour un atelier de renforcement des points d'information et de notification à l'intention des pays des Caraïbes. L'atelier a fourni un modèle de gestion de l'information; 24 spécialistes y ont participé.

19. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños), maureen.obando@iica.int (Maureen Obando) et quentin.kubicek@iica.int (Quentin Kubicek).

IV. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

20. Grippe aviaire: Deux manifestations ont eu lieu en décembre, avec une large participation et le soutien d'organisations au niveau de l'hémisphère et d'organisations internationales: la "Réunion des Ministres de l'agriculture et de la santé au niveau de l'hémisphère sur les plans nationaux d'intervention en cas de grippe aviaire" et la "Conférence au niveau de l'hémisphère sur la surveillance et la prévention de la grippe aviaire". La question du respect de l'Accord SPS face à des situations d'urgence ressortait de l'objet de ces manifestations et des discussions qui s'y sont déroulées. Des experts et des responsables politiques des Amériques y ont participé. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: ana.cordero@iica.int (Ana Cordero).

21. Argentine: Le bureau de l'IICA en Argentine continue d'apporter un soutien technique au Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA), à l'intention de la présidence du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC), et en collaboration avec le Point d'information SPS en Argentine. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

22. Équateur: Un soutien a été apporté pour la création de l'Unité des relations internationales, dans le cadre du processus de restructuration du SESA, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un système national d'information et de notification en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires. En outre, l'IICA, en coordination avec le SESA, la FAO et l'USAID, promeut un projet visant à mettre à jour, systématiser, analyser et harmoniser, dans la plus large mesure possible, la réglementation nationale relative aux questions sanitaires et phytosanitaires et à l'innocuité des produits alimentaires. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: paola.ramon@iica.int (Paola Ramon).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires
<http://www.infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
